

Assainissement de la Préfecture de Berne – délocalisation temporaire

Situation de départ

La Préfecture de Berne a besoin d'être rénovée à différents égards. Les travaux prévus concernent l'enveloppe du bâtiment, les installations techniques, la sécurité parasismique, la protection contre les incendies, une rénovation énergétique et de petites réparations à l'intérieur du bâtiment. A l'issue des travaux, qui dureront environ 15 mois, la Préfecture (à l'intérieur comme à l'extérieur) aura en grande partie le même aspect qu'aujourd'hui, mais sera conforme à la norme Minergie.

L'idée d'une rénovation par étapes sans interruption de l'exploitation a été rejetée en raison des émissions importantes et pour des raisons de sécurité. Les unités organisationnelles installées dans la Préfecture (le Tribunal régional de Berne-Mittelland, le Tribunal cantonal des mesures de contrainte, le Ministère public de Berne-Mittelland, le Ministère public chargé de tâches spéciales et le Ministère public des mineurs de Berne-Mittelland) devront donc être déplacées pendant la phase de construction. Elles seront logées d'août 2022 à janvier 2024 dans l'immeuble de remplacement de la Rue de la Caserne 19 à Berne.



Phase de déménagement

Pendant la phase de déménagement du 11 au 29 juillet 2022, les unités organisationnelles ne seront en partie accessibles que de manière limitée, mais un service d'urgence sera assuré à tout moment. Pour plus de détails, veuillez-vous adresser à l'unité d'organisation concernée.

Accessibilité pour le public

Jusqu'au 20 juillet 2022, l'accessibilité pour le public est assurée à la Préfecture (p. ex. pour les audiences de débats, les auditions, les comparutions personnelles, la consultation des dossiers, etc.).

A partir du 21 juillet 2022, l'accueil du public se fera à la Rue de la Caserne 19.

Adresse postale et disponibilités

A partir du 25 juillet 2022, l'adresse postale des cinq unités organisationnelles sera la suivante : Rue de la Caserne 19, 3013 Berne.

Les numéros de téléphone et les adresses e-mail restent inchangés.

Accès

*Aucune place de stationnement pour visiteurs n'est disponible sur le nouveau site, les possibilités de stationnement dans les environs sont limitées (zone bleue). Il est donc **recommandé de venir en transports publics**. Vous disposez des liaisons suivantes :*

- Tram n° 9 (Bernmobil) jusqu'à l'arrêt Breitenrain, puis environ 6 minutes à pied jusqu'à la Rue de la Caserne 19.
- Bus n° 10 (Bernmobil) jusqu'à l'arrêt Schönburg, puis env. 4 minutes à pied jusqu'à la Rue de la Caserne 19.
- Bus n° 40 (RBS) jusqu'à l'arrêt Kasernenstrasse, puis env. 4 minutes à pied jusqu'à Rue de la Caserne 19.